

EN DATE DU 30 AVRIL 2026, LA SOCIÉTÉ MAGHRÉBINE DE MONÉTIQUE (S2M) A PUBLIÉ SON RAPPORT FINANCIER ANNUEL DE L'EXERCICE 2025.

● COMPTES SOCIAUX

BILAN - ACTIF				
RUBRIQUE	BRUT	Amort. et provisions	31/12/2025 Net	31/12/2024 Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	4 007 874,65	742 436,26	3 265 438,39	596 902,74
Frais préliminaires			-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	4 007 874,65	742 436,26	3 265 438,39	596 902,74
Primes de remboursement des obligations			-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	22 064 939,13	20 488 669,86	1 576 269,27	2 064 875,05
Immobilisation en recherche et développement	13 836 649,98	13 836 649,98	-	-
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	8 123 289,15	6 652 019,88	1 471 269,27	1 959 875,05
Fonds commercial	105 000,00		105 000,00	105 000,00
Autres immobilisations incorporelles en cours			-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	42 089 916,64	21 950 159,51	20 139 757,13	18 577 840,15
Terrains			-	-
Constructions	7 666 790,92	1 832 790,32	5 834 000,60	6 580 999,25
Installations techniques, matériel et outillage	21 885 677,04	13 339 888,82	8 545 788,22	7 138 061,35
Matériel de transport	44 214,39	27 422,73	16 791,66	34 160,24
Mobilier de bureau et aménagements divers	12 305 321,78	6 562 145,13	5 743 176,65	4 823 379,11
Autres immobilisations corporelles	187 912,51	187 912,51	-	1 240,20
Immobilisations corporelles en cours			-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	761 789,60	-	761 789,60	772 139,60
Prêts immobilisés	255 132,33		255 132,33	255 132,33
Autres créances financières	443 067,08		443 067,08	453 417,08
Titres de participation	63 590,19		63 590,19	63 590,19
Autres titres immobilisés	-		-	-
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	-	-	-	-
Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
TOTAL I (A+B+C+D+E)	68 924 520,02	43 181 265,63	25 743 254,39	22 011 757,54
STOCKS (F)	24 886 234,57	7 438 248,17	17 447 986,40	19 264 858,73
Marchandises	573 281,48		573 281,48	452 374,52
Matières et fournitures consommables	7 977 255,39	1 448 188,12	6 529 067,27	8 728 643,26
Produits en cours	16 335 697,70	5 990 060,05	10 345 637,65	10 083 840,95
Produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	220 390 527,98	31 253 437,81	189 137 090,17	138 984 196,76
Fournis. débiteurs, avances et acomptes	1 035 462,74		1 035 462,74	700 529,00
Clients et comptes rattachés	195 215 028,80	28 119 832,81	167 095 195,99	119 687 887,45
Personnel	427 373,68	-	427 373,68	349 567,51
Etat	11 101 325,05	-	11 101 325,05	11 328 911,24
Comptes sociétés apparentées			-	-
Autres débiteurs	5 083 597,00	3 133 605,00	1 949 992,00	1 253 249,46
Comptes de régularisation-Actif	7 527 740,71		7 527 740,71	5 664 052,10
TITRES VALEURS DE PLACEMENT (H)				4 997 422,62
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	884 298,57	-	884 298,57	500 970,99
TOTAL II (F+G+H+I)	246 161 061,12	38 691 685,98	207 469 375,15	163 747 449,10
TRESORERIE - ACTIF	63 819 668,87	-	63 819 668,87	34 202 037,71
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, TG et CCP	63 789 668,87		63 789 668,87	34 185 852,71
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	30 000,00		30 000,00	16 185,00
TOTAL III	63 819 668,87		63 819 668,87	34 202 037,71
TOTAL GENERAL I+II+III	378 905 250,01	81 872 951,61	297 032 298,41	219 961 244,35

Pour consulter le rapport financier :

<https://s2mworldwide.com/category/documentation-financiere/>

Contact:

Abdellah El Khsoui, RAF
Aelkhsoui@s2m.ma

#S2M Worldwide   

BILAN - PASSIF

RUBRIQUE	31/12/2025 Net	31/12/2024 Net
FONDS PROPRES (A)	134 023 110,29	99 881 466,09
Capital social ou personnel	40 603 500,00	40 603 500,00
Moins :actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé	40 603 500,00	40 603 500,00
dont versé 40 603 500	40 603 500,00	40 603 500,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport	1 100 575,90	1 100 575,90
Ecarts de réévaluation	519 027,75	519 027,75
Réserve légale	4 060 350,00	4 060 350,00
Autres réserves		
Report à nouveau	53 598 012,44	19 681 045,26
Résultat nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	34 141 644,20	33 916 967,18
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	-	-
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	-	-
DETTES DE FINANCEMENT (C)	168 546,12	5 935 343,41
Emprunts obligataires	-	-
Autres dettes de financement	168 546,12	5 935 343,41
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	-	-
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	-	-
Augmentation des créances immobilisées	-	-
Diminution des dettes de financement	-	-
TOTAL I (A+B+C+D+E)	134 191 656,41	105 816 809,50
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	138 772 574,04	92 695 260,56
Fournisseurs et comptes rattachés	58 584 495,98	26 854 657,51
Clients créditeurs, avances et acomptes	13 941 773,02	6 386 125,56
Personnel	19 120 447,27	15 152 272,55
Organisme sociaux	3 347 806,61	2 952 856,03
Etat	13 448 766,16	16 715 516,28
Comptes d'associés		17 085,00
Autres créanciers	1 224 221,33	-
Comptes de régularisation passif	29 105 063,67	24 616 747,63
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	22 892 922,93	20 689 980,19
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (éléments circulants) (H)	1 175 145,03	759 194,10
TOTAL II (F+G+H)	162 840 642,00	114 144 434,85
TRESORERIE - PASSIF	-	-
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie	-	-
Banques de régularisation		
TOTAL III	-	-
TOTAL GENERAL I+II+III	297 032 298,41	219 961 244,35

Pour consulter le rapport financier :

<https://s2mworldwide.com/category/documentation-financiere/>

Contact:

Abdellah El Khsoui, RAF
Aelkhsoui@s2m.ma

#S2M Worldwide   

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

NATURE	31/12/2025 Net	31/12/2024 Net
PRODUITS D'EXPLOITATION		
* Ventes de marchandises (en l'état)	56 206 115,62	37 651 914,78
* Ventes de biens et services produits	310 290 171,77	270 453 713,15
CHIFFRE D'AFFAIRES	366 496 287,39	308 105 627,93
* Variation de stocks de produits	251 707,75 -	563 886,62
* Subventions d'exploitation	134 000,00	
* Autres produits d'exploitation		174 493,00
* Reprises d'exploitation : transferts de charges	45 158 209,05	36 348 115,15
Total I	412 040 204,19	344 064 349,46
CHARGES D'EXPLOITATION		
* Achats revendus de marchandises	40 529 441,29	26 875 946,57
* Achats consommés de matières et fournitures	121 411 282,79	100 680 293,70
* Autres charges externes	40 899 304,16	37 858 851,27
* Impôts et taxes	1 092 940,10	1 206 339,89
* Charges de personnel	100 310 401,52	84 238 452,35
* Autres charges d'exploitation	750 000,00	150 000,00
* Dotations d'exploitation	50 538 076,30	39 404 478,34
Total II	355 531 446,16	290 414 362,12
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	56 508 758,03	53 649 987,34
PRODUITS FINANCIERS		
* Produits des titres de participation et autres titres immobilisés		
* Gains de change	1 392 377,24	1 678 010,64
* Intérêts et autres produits financiers	697 788,71	301 215,02
* Reprises financières : transfert de charges	21 477 528,99	716 489,15
Total IV	23 567 694,94	2 695 714,81
CHARGES FINANCIERES	6 715 103,06	4 310 231,30
* Charges d'intérêts	227 421,12	661 564,51
* Pertes de change	5 603 383,36	3 147 695,80
* Autres charges financières		
* Dotations financières	884 298,58	500 970,99
Total V	6 715 103,06	4 310 231,30
VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)	16 852 591,88 -	1 614 516,49
VII RESULTAT COURANT (III+VI)	73 361 349,91	52 035 470,85
PRODUITS NON COURANTS		
* Produits des cessions d'immobilisations	293 205,33	7 931 353,54
* Subventions d'équilibre		
* Reprises sur subventions d'investissement		
* Autres produits non courants	3 113 089,36	190 019,77
* Reprises non courantes : transferts de charges		
Total VIII	3 406 294,69	8 121 373,31
CHARGES NON COURANTES	33 223 792,66	16 199 356,98
* Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	264 498,67	2 372 557,12
* Subventions accordées		
* Autres charges non courantes	32 959 293,99	13 826 799,86
* Dotations non courantes aux amortissement et aux provisions		
Total IX	33 223 792,66	16 199 356,98
X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	- 29 817 497,97 -	8 077 983,67
XI RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)	43 543 851,94	43 957 487,18
XII IMPÔTS SUR LES RESULTATS	9 402 207,74	10 040 520,00
RESULTAT NET (XI-XII)	34 141 644,20	33 916 967,18

Pour consulter le rapport financier :

<https://s2mworldwide.com/category/documentation-financiere/>

Contact:

Abdellah El Khsoui, RAF
Aelkhsoui@s2m.ma

#S2M Worldwide   

RAPPORT GÉNÉRAL SOCIAL

Deloitte.

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdelillah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina – Casablanca – Maroc

Aux Actionnaires de la société
SOCIÉTÉ MAGHREBINE DE MONETIQUE « S2M »
CASA NEARSHORE Park -2C-306, 1100 BD EL QODS, Quartier Sidi Maarouf
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la **SOCIÉTÉ MAGHREBINE DE MONETIQUE « S2M »**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 134 023 110,29 MAD dont un bénéfice net de 34 141 644,20 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la **SOCIÉTÉ MAGHREBINE DE MONETIQUE « S2M »** au 31 décembre 2025 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

**forv/s
mazars**

Forvis Mazars
76, Bd Abdelmoumen,
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca - Maroc

Deloitte.

**forv/s
mazars**

Questions clés de l'audit	Notre réponse
<p>Evaluation des provisions pour dépréciation des créances clients</p> <p>La société détient au 31 décembre 2025 des créances clients qui totalisent un montant net de 167 095 KMAD compte tenu de provisions de 28 120 KMAD.</p> <p>Comme indiqué dans l'état A1 de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), les provisions pour dépréciation des créances clients sont estimées sur la base d'une appréciation individuelle effectuée par la direction.</p> <p>L'évaluation de ces provisions faisant appel au jugement et aux estimations de la direction, nous l'avons, de ce fait, considéré comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Examiner le dispositif de contrôle interne et les contrôles clés mis en place au niveau de la société pour l'évaluation des provisions pour dépréciation des créances clients ; Examiner les analyses effectuées par la direction en vue de l'identification des créances susceptibles de présenter un risque de non-recouvrement ; Tester l'évaluation des provisions pour dépréciation des créances clients sur une sélection de créances.
<p>Evaluation des provisions pour dépréciation des stocks des produits en cours</p> <p>Les stocks des produits en cours figurent au bilan de la société au 31 décembre 2025 pour un montant net de 10 346 KMAD compte tenu de provisions de 5 990 KMAD.</p> <p>Comme indiqué dans l'état A1 de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable à la date de clôture.</p> <p>L'évaluation de ces provisions faisant appel au jugement et aux estimations de la direction, nous l'avons, de ce fait, considéré comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Examiner le dispositif de contrôle interne et les contrôles clés mis en place au niveau de la société pour l'évaluation des provisions pour dépréciation des stocks des produits en cours ; Examiner les analyses effectuées par la direction en vue de l'identification des projets susceptibles de présenter un risque de dépréciation ; Tester l'évaluation des provisions pour dépréciation des stocks des produits en cours sur une sélection de projets en stocks.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Deloitte.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations et afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**forv/s
mazars**

Deloitte.

**forv/s
mazars**

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 27 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

Bd Sidi Mohammed Benabdelillah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina – Casablanca – Maroc
Tel: 05 22 23 23 25 / 05 22 23 23 34
Fax: 05 22 23 23 40 / 05 22 23 23 47

Hicham BELEMQADEM
Associé

Forvis Mazars

forv/s mazars
76, Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia
7ème Etage - Casablanca
Tel: 05 22 42 34 23

Mounaim AMRAOUI
Associé

Pour consulter le rapport financier :

<https://s2mworldwide.com/category/documentation-financiere/>

Contact:

Abdellah El Khsoui, RAF
Aelkhsoui@s2m.ma

#S2M Worldwide



● **COMPTES CONSOLIDÉS**

ACTIF	31-déc.-25	31-déc.-24
Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles	1 576 269	2 064 875
Immobilisations corporelles	26 612 002	26 209 810
Immobilisations financières	742 757	708 549
Impôts différés actifs	5 578 635	5 202 113
	<hr/>	<hr/>
	34 509 664	34 185 347
Actif circulant		
Stocks et en-cours	17 447 986	19 264 859
Clients et comptes rattachés	169 150 343	123 653 839
Autres créances et comptes de régularisation		
Valeurs mobilières de placement	-	4 997 423
	<hr/>	<hr/>
	210 899 419	167 972 887
Trésorerie - actif	64 705 636	34 803 825
Total de l'actif	310 114 719	236 962 060

PASSIF	31-déc.-25	31-déc.-24
Capital	40 603 500	40 603 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 100 576	1 100 576
Réserves consolidées	61 346 594	32 882 588
Ecart de conversion	(19 819)	(23 240)
Résultat consolidé	32 558 354	28 464 006
	<hr/>	<hr/>
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	135 589 204,55	103 027 431
Dont : Capitaux propres part du groupe	135 589 205	103 027 431
Intérêts minoritaires	-	-
Dettes de financement	8 151 347	14 939 547
	<hr/>	<hr/>
	8 151 347	14 939 547
Passif circulant		
Fournisseurs et comptes rattachés	57 867 535	26 663 482
Autres dettes et comptes de régularisation	108 506 632	92 331 600
	<hr/>	<hr/>
	166 374 167	118 995 083
Trésorerie - passif	-	-
Total du passif	310 114 719	236 962 060

Pour consulter le rapport financier :
<https://s2mworldwide.com/category/documentation-financiere/>
Contact:

Abdellah El Khsoui, RAF
Aelkhsoui@s2m.ma

#S2M Worldwide   

● **COMPTES DE PRODUIT ET CHARGES**

En MAD	31-déc.-25	31-déc.-24
Produits d'exploitation	367 231 289	308 414 257
Chiffre d'affaires	366 845 581	312 710 114
Variation de stocks de produits	251 708	(4 471 506)
Autres produits d'exploitation	134 000	175 649
Charges d'exploitation	(313 368 272)	(264 114 949)
Achats et autres charges externes	(197 956 814)	(162 764 454)
Impôts et taxes	(1 092 940)	(1 206 340)
Charges de personnel	(101 996 731)	(85 448 458)
Autres charges d'exploitation	(1 363 693)	(1 171 399)
Dotations d'exploitation, net	(10 958 094)	(13 524 299)
Résultat d'exploitation	53 863 016	44 299 308
Résultat financier	16 722 039	(1 874 950)
Résultat courant des entreprises intégrées	70 585 055	42 424 358
Résultat non courant	(28 798 965)	(4 875 166)
Résultat avant impôt	41 786 090	37 549 192
Impôt sur le résultat	(9 227 736)	(9 085 186)
Résultat net de l'ensemble consolidé	32 558 354	28 464 006
Résultat net part du Groupe	32 558 354	29 413 844
Intérêts minoritaires dans le résultat	0	(949 838)

Pour consulter le rapport financier :

<https://s2mworldwide.com/category/documentation-financiere/>

Contact:

Abdellah El Khsoui, RAF
Aelkhsoui@s2m.ma

#S2M Worldwide   

Rapport général consolidé

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ivoires 3 - 3ème étage
La Marina - Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de la société
SOCIÉTÉ MAGHREBINE DE MONETIQUE « S2M »
CASA NEARSHORE Park -2C-306, 1100 BD EL QODS, Quartier Sidi Maarouf
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la **SOCIÉTÉ MAGHREBINE DE MONETIQUE « S2M »** et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 135 589 205 MAD dont un bénéfice net consolidé de 32 558 354 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Forvis Mazars
76, Bd Abdelmoumen,
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca - Maroc

Questions clés de l'audit	Notre réponse
<p>Evaluation des provisions pour dépréciation des créances clients</p> <p>Le Groupe détient au 31 décembre 2025 des créances clients qui totalisent un montant net de 169 150 KMAD.</p> <p>Comme indiqué dans l'état 1 de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), les provisions pour dépréciation des créances clients sont estimées sur la base d'une appréciation individuelle effectuée par la direction.</p> <p>L'évaluation de ces provisions faisant appel au jugement et aux estimations de la direction, nous l'avons, de ce fait, considéré comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Examiner le dispositif de contrôle interne et les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe pour l'évaluation des provisions pour dépréciation des créances clients ; Examiner les analyses effectuées par la direction en vue de l'identification des créances susceptibles de présenter un risque de recouvrement ; Tester l'évaluation des provisions pour dépréciation des créances clients sur une sélection de créances.
<p>Evaluation des provisions pour dépréciation des stocks des produits en cours</p> <p>Les stocks des produits en cours figurent au bilan du Groupe au 31 décembre 2025 pour un montant net de 10 346 KMAD.</p> <p>Comme indiqué dans l'état 1 de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable à la date de clôture.</p> <p>L'évaluation de ces provisions faisant appel au jugement et aux estimations de la direction, nous l'avons, de ce fait, considéré comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Examiner le dispositif de contrôle interne et les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe pour l'évaluation des provisions pour dépréciation des stocks des produits en cours ; Examiner les analyses effectuées par la direction en vue de l'identification des projets susceptibles de présenter un risque de dépréciation ; Tester l'évaluation des provisions pour dépréciation des stocks des produits en cours sur une sélection de projets en stocks.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité

d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 27 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

Hicham BELEMQADEM
Associé

Forvis Mazars

Mounaïm AMRAOUI
Associé

Pour consulter le rapport financier :

<https://s2mworldwide.com/category/documentation-financiere/>

Contact:

Abdellah El Khsoui, RAF
Aelkhsoui@s2m.ma

#S2M Worldwide



Rapport spécial

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage
La Marina - Casablanca - Maroc

Aux actionnaires

SOCIÉTÉ MAGHREBINE DE MONÉTIQUE « S2M »
CASA NEARSHORE Park -2C-306, 1100 BD EL QODS, Quartier Sidi Maarouf
Casablanca

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2025 AU 31 DÉCEMBRE 2025

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 95 à 97 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le Président du Conseil de Surveillance ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2025 ET NON PREALABLEMENT AUTORISÉES PAR VOTRE CONSEIL DE SURVEILLANCE :

1.1 Convention avec MEDTECH (Convention écrite)

- ✓ Nature : Mise en œuvre d'une solution de gestion de fraude.
- ✓ Administrateurs, dirigeants et actionnaires concernés : La société MEDTECH est actionnaire de S2M ;
- ✓ Date de conclusion de la convention : 02 mai 2025 ;
- ✓ Durée de la convention : pour une durée indéterminée après sa signature par les deux parties ;
- ✓ Montant comptabilisé en charges par S2M au titre de l'exercice 2025 : 2.010.750 MAD HT ;
- ✓ Montant décaissé : NEANT ;
- ✓ Solde de la dette au 31 décembre 2025 : 2.412.900 MAD TTC.

1.2 Convention avec MEDTECH (Convention écrite)

- ✓ Nature : Projet de refonte complété du produit S2M Select Payment Expérience (SPX) ;
- ✓ Administrateurs, dirigeants et actionnaires concernés : La société MEDTECH est actionnaire de S2M ;
- ✓ Date de conclusion de la convention : 31 janvier 2025 ;
- ✓ Durée de la convention : pour une durée indéterminée après sa signature par les deux parties ;
- ✓ Montant comptabilisé en charges par S2M au titre de l'exercice 2025 : 1.980.000 MAD HT ;
- ✓ Montant décaissé : NEANT ;
- ✓ Solde de la dette au 31 décembre 2025 : 2.376.000 MAD TTC.

Forvis Mazars
76, Bd Abdelmoumen,
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca - Maroc

1.3 Convention avec NCRM (Convention écrite)

- ✓ Nature : la mise en place d'une plateforme d'E-Learning
- ✓ Administrateurs, dirigeants et actionnaires concernés : La société NCRM et S2M sont des filiales du groupe MedTech et Mr Rachid ABOU EL BAL est le représentant légal de NCRM et président du Directoire de S2M ;
- ✓ Date de conclusion de la convention : 25 août 2025 ;
- ✓ Durée de la convention : pour une durée indéterminée après sa signature par les deux parties ;
- ✓ Montant comptabilisé en charges par S2M au titre de l'exercice 2025 : 235.000 MAD HT ;
- ✓ Montant décaissé : NEANT ;
- ✓ Solde de la dette au 31 décembre 2025 : 282.000 MAD TTC

Il convient de signaler que ces trois nouvelles conventions ont été autorisées, à titre de régularisation, par le conseil de surveillance en date du 15 décembre 2025.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Convention de prêt conclue avec MEDTECH (convention écrite)

- En date du 1^{er} mars 2024, le conseil de surveillance a autorisé une convention de prêt et de rémunération d'un compte courant d'associé de S2M créateur chez MEDTECH :
- ✓ Nature de l'opération : Prêt octroyé par S2M au profit de la société MEDTECH.
 - ✓ Administrateurs, dirigeants et actionnaires concernés : La société MEDTECH est actionnaire de S2M.
 - ✓ Date de conclusion de la convention : 01 mars 2024 ;
 - ✓ Conditions de rémunération : 3,5% (HT) annuel ;
 - ✓ Durée de la convention : Durée indéterminée ;
 - ✓ Montant du prêt de l'exercice 2025 : 76 000 000 MAD ;
 - ✓ Montant des intérêts comptabilisés en produits par la société S2M au titre de l'exercice 2025 : 396.472,22 MAD HT ;
 - ✓ Montant remboursé : 76.000.000 MAD
 - ✓ Solde de la créance et des intérêts au 31 décembre 2025 : 475.766,66 MAD.

2.2 Convention de prêt conclue avec MEDTECH (Convention écrite)

- ✓ Nature de l'opération : Prêt octroyé par MEDTECH au profit de la société S2M.
- ✓ Administrateurs, dirigeants et actionnaires concernés : La société MEDTECH est actionnaire de S2M.
- ✓ Date de conclusion de la convention : 18 juillet 2016 ;
- ✓ Durée de la convention : Durée indéterminée ;
- ✓ Conditions de rémunération : 5,5% (HT) annuel ;
- ✓ Montant des intérêts comptabilisés en charges par la société S2M au titre de l'exercice 2025 : Néant ;
- ✓ Montant encaissé : Néant ;
- ✓ Montant décaissé : Néant ;
- ✓ Solde de la dette et des intérêts au 31 décembre 2025 : Néant.

2.3 Convention de Management (Convention écrite)

En date du 05/10/2021, le Conseil de surveillance a nommé Mr Rachid ABOU EL BAL en qualité de président du Directoire. La rémunération de Mr Rachid ABOU EL BAL se fait à travers la société BRAIN INVEST pour laquelle il détient le contrôle. En date du 11 avril 2025, le Conseil de surveillance a autorisé cette convention.

- ✓ Nature de l'opération : Rémunération du président du directoire ;
- ✓ Administrateurs, dirigeants et actionnaires concernés : M. Rachid ABOU EL BAL est président du Directoire de S2M et représentant légal de la société BRAIN INVEST.
- ✓ Date de conclusion de la convention : 05 octobre 2021 ;
- ✓ La rémunération de Mr Rachid ABOU EL BAL se fait à travers la société BRAIN INVEST. Les impacts financiers de cette convention au titre de l'exercice 2025 se présentent comme suit (chiffres en MAD) :

Éléments	Exercice 2025
Montant des charges comptabilisées de l'exercice	2 960 000,00
Montant des décaissements de l'exercice TTC	3 456 000,00
Solde de la dette en FNP au 31 décembre HT	1 400 000,00

2.4 Convention d'accompagnement avec AMKD

En date du 11 avril 2025, le Conseil de surveillance a autorisé une convention d'accompagnement Commercial et Administratif entre S2M et la société AMKD.

- ✓ Nature de l'opération : Convention d'accompagnement ;
- ✓ Administrateurs, dirigeants et actionnaires concernés : AMKD est actionnaire de S2M et Mr Aziz DADDANE, membre du Conseil de surveillance de S2M, est aussi le représentant légal de la société AMKD.
- ✓ Date de conclusion de la convention : 02 janvier 2023 ;
- ✓ Les impacts financiers de cette convention au titre de l'exercice 2025 se présentent comme suit (chiffres en MAD) :

Éléments	Exercice 2025
Montant des charges comptabilisées de l'exercice	93.000,00
Montant des décaissements de l'exercice TTC	244.800,00
Solde de la dette au 31 décembre	-

2.5 Convention d'accompagnement avec MEDTECH SERVICES

En date du 11 avril 2025 le Conseil de surveillance a autorisé une convention de suivi de recouvrement des clients locaux entre S2M et la société MEDTECH SERVICES.

- ✓ Nature de l'opération : Convention d'accompagnement ;
- ✓ Administrateurs, dirigeants et actionnaires concernés : Mr RKAIBI SAID, président du Conseil de Surveillance S2M, est aussi le représentant légal de la société MEDTECH SERVICES ;
- ✓ Date de conclusion de la convention : 02 janvier 2024 ;

- ✓ Les impacts financiers de cette convention au titre de l'exercice 2025 se présentent comme suit (chiffres en MAD) :

Éléments	Exercice 2025
Montant des charges comptabilisées de l'exercice	376 000,00
Montant des décaissements de l'exercice TTC	463 608,54
Solde de la dette au 31 décembre 2025 TTC	451 200,00

2.6 Convention d'Assistance Technique et Commerciale & Prestations de Services conclue avec MEDTECH (convention écrite)

Nature de l'opération : Contrat cadre d'Assistance Technique et Commerciale & Prestations de Services ;

- ✓ Modalités de la convention : il a été décidé de fixer une rémunération couvrant lesdites prestations d'un montant de 950.000,00 MAD HT au titre de l'exercice 2025. Une mission supplémentaire d'étude technique sur le processus de la maintenance client a été réalisé courant 2025 d'un montant de 660.000,00 DHS HT.
- ✓ Administrateurs, dirigeants et actionnaires concernés : La société MEDTECH est actionnaire de S2M ;
- ✓ Date de conclusion de la convention : 1er août 2016 ;
- ✓ Durée de la convention : Indéterminée, renouvelable avec tacite reconduction ;
- ✓ Montant comptabilisé en charges par S2M au titre de l'exercice 2025 : 1.610.000 MAD HT ;
- ✓ Montant décaissé : 288.000 MAD TTC ;
- ✓ Solde de la dette au 31 décembre 2025 : 1 932.000 MAD TTC.

Casablanca, le 27 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage
La Marina - Casablanca - Maroc
Tél : 0522 29 40 25 / 05 21 21 47 34
Fax : 05 21 21 40 16 / 47 49

Hicham BELEMQADEM
Associé

Forvis Mazars
76, Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia
7ème Étage - Casablanca
Tél : 05 22 42 54 23

Mounaim AMRAOUI
Associé

Pour consulter le rapport financier :

<https://s2mworldwide.com/category/documentation-financiere/>

Contact:

Abdellah El Khsoui, RAF
Aelkhsoui@s2m.ma

#S2M Worldwide

